

RÉSUMÉ DE CARGOM

BUDGET 2017-18 - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

APERÇU GÉNÉRAL

Cadre financier du Plan économique 2017-2018

Revenus	106,3 G\$
Dépenses	103,7 G\$
Surplus	2,5 G\$

- La croissance du PIB réel a atteint 1,7% en 2016, après une hausse de 1,2% en 2015. Elle devrait être stable pour 2017 et 2018.
- Les dépenses totales ont crû de 3,5% passant de 102,6 à 106,2 G\$.
- L'année financière 2016-2017 qui se termine vendredi devrait se conclure avec un surplus de 250 M\$, après versement au Fonds des générations.
- Les revenus autonomes du gouvernement augmenteront de 2,8 % cette année et de 3,2 % l'an prochain.
- Après deux années de grande croissance des transferts fédéraux (respectivement de 8,4 % et 7,5 %), leur croissance sera limitée à 0,9 % en 2018-2019.
- Les dépenses en Santé et Services sociaux augmenteront de 4,2 % cette année, atteignant 36,8 G\$. La hausse était limitée à 2,9 % l'an dernier.
- Le budget de l'Éducation passe à 17,9 G\$, une hausse de 4,2 %. Le gouvernement souhaite investir 3,4 G\$ additionnels pour la réussite éducative des jeunes et pour répondre aux besoins du marché du travail.
- 290 M\$ sur cinq ans pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre
- 179 M\$ pour soutenir l'intégration des immigrants sur le marché du travail
- 72 M\$ pour la formation continue

Plan québécois des infrastructures (PQI) 2017-2027

- Le PQI prévoit des investissements totaux de 9,6 G\$ pour 2017-2018, et 91,1 G\$ sur 10 ans.

PQI 2017-2018	9,6 G\$
PQI 2017-2027	91,1 G\$

TRANSPORT MARITIME, AÉRIEN ET FERROVIAIRE

Appui à la réalisation de plans et devis pour le développement des zones industrialo-portuaires (p. B274)

La disponibilité des terrains prêts à être développés par les entreprises fait partie des facteurs de localisation déterminants pour les promoteurs de projets. — En particulier, la présence de lignes électriques appropriées, de conduits de gaz naturel et d'un réseau d'égout et d'aqueduc constitue un élément important d'attractivité pour les zones à exploiter.

Dans le cadre de la Stratégie maritime, le gouvernement a entamé le développement de seize zones industrialo-portuaires (ZIP). À cet égard, il s'est engagé à mettre en place les conditions nécessaires pour y faciliter l'implantation d'entreprises et favoriser la réalisation de projets à caractère industriel.

Pour soutenir le déploiement des ZIP, le Plan économique du Québec prévoit 2,5 millions de dollars en 2017-2018 pour l'élaboration de plans et devis concernant le développement d'infrastructures publiques. Ces sommes permettront de financer jusqu'à concurrence de 50 % du coût des plans et devis, dont la réalisation est imminente, comme pour les projets de la Ville de Contrecoeur et de la ZIP de Baie-Comeau.

À cette fin, des crédits additionnels de 2,5 millions de dollars seront versés au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation en 2017-2018. Ces sommes seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

Exemples de projets à l'étape de la réalisation de plans et devis

Développement d'infrastructures de traitement et de distribution de l'eau à Contrecoeur

Le Port de Montréal a acquis des terrains afin de développer un important terminal à conteneurs à Contrecoeur. En vue d'attirer des activités à valeur ajoutée, un pôle logistique serait développé à proximité du port. Il est envisagé que des centres de distribution et des entreprises qui réalisent des activités de logistique permettant aux marchandises de transiter de manière efficiente viennent s'y implanter.

La Ville de Contrecoeur prévoit réaliser en 2017 des études d'ingénierie afin de desservir efficacement le port et un éventuel pôle logistique en matière d'infrastructures de traitement et de distribution de l'eau.

Projet de développement de la zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau

Baie-Comeau est l'un des endroits stratégiques pour l'attraction d'investissements étrangers en lien avec le Plan Nord, grâce notamment à son port, à son traversier-rail et au chemin de fer de la compagnie Canadien National. Ces infrastructures permettent aux entreprises de la Côte-Nord d'expédier une bonne partie de leur production industrielle dans le reste du Canada et aux États-Unis ainsi que de recevoir des matières premières.

Des études d'ingénierie pourraient être réalisées prochainement afin d'évaluer les coûts associés à la mise en place d'infrastructures de services publics permettant de desservir des entreprises, telles que Mason Graphite et Les Métaux Canadiens, ainsi que d'autres sites industriels de grand gabarit afin d'attirer de nouvelles entreprises manufacturières.

Politique de la mobilité durable (p. B79)

Au cours de la prochaine année, le gouvernement dévoilera une politique de la mobilité durable couvrant tous les modes de transport, soit le transport collectif et actif et les transports maritime, ferroviaire et aérien, en complémentarité avec les interventions sur le réseau routier. Cette politique tiendra compte des particularités de toutes les régions du Québec. (p. B79)

Initiatives de recherche et de concertation dans le cadre de la Stratégie maritime (p. B284)

L'étendue et la complexité des enjeux entourant le domaine maritime requièrent la disponibilité d'informations stratégiques récentes et fiables. Cette collecte d'informations passe par la réalisation d'études sur différents sujets liés aux affaires maritimes, notamment pour les questions relatives au flux de transport, ainsi qu'aux aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Parallèlement, la présence aux événements spécialisés dans le domaine maritime, que ce soit à titre de participant, d'exposant ou de conférencier, est une occasion privilégiée pour la promotion et l'échange d'informations pertinentes permettant d'alimenter les réflexions sur le développement de l'industrie maritime, en plus d'être propice au développement de nouveaux partenariats. Ainsi, afin de combler les besoins prioritaires d'informations stratégiques et de favoriser l'organisation de diverses activités liées au secteur maritime et la participation à celles-ci, le Plan économique du Québec attribue une enveloppe de 2,4 millions de dollars sur trois ans au Secrétariat aux affaires maritimes.

Les études financées porteront notamment sur :

- la compétitivité à long terme de la voie maritime du Saint-Laurent concernant le marché des conteneurs;
- la mise en marché des produits à valeur ajoutée dans le secteur des biotechnologies marines;
- les impacts de la présence de la carpe asiatique au Québec.

À cette fin, des crédits additionnels de 0,8 million de dollars seront accordés annuellement au ministère du Conseil exécutif pour les années 2017-2018 à 2019-2020. Pour l'année 2017-2018, les sommes prévues seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

22 M\$ pour favoriser la recherche dans le domaine maritime (p. B124)

L'étendue et la complexité des enjeux concernant le domaine maritime requièrent des connaissances scientifiques approfondies afin, d'une part, d'exploiter de façon optimale et durable les richesses maritimes et, d'autre part, d'être à l'affût de l'émergence de nouvelles tendances économiques et technologiques. La recherche et développement occupe d'ailleurs une place importante dans l'atteinte des objectifs de la Stratégie maritime du Québec à l'horizon 2030.

Bonification et prolongation du programme Écocamionnage (p. B269)

Dans le cadre de la Politique énergétique 2030, le gouvernement s'est notamment donné comme priorité de faire du Québec un chef de file nord-américain dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Ainsi, dans le but d'inciter le secteur du transport de marchandises à opter pour des véhicules ayant une plus faible empreinte carbone, le Plan économique du Québec prévoit la bonification du programme Écocamionnage et sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2020.

Le programme Écocamionnage Instauré en 2014, le programme Écocamionnage favorise l'utilisation d'équipements et de technologies visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport de marchandises.

Ce programme soutient financièrement les entreprises qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre et leur consommation de carburant. Y Hausse du plafond de dépenses admissibles à 100 000 \$ De façon à soutenir les entreprises qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique en modernisant leurs camions parcourant de longues distances, le gouvernement augmente le plafond des dépenses admissibles pour l'acquisition d'un véhicule ou d'une technologie permettant l'utilisation de carburants de remplacement qui émettent moins de gaz à effet de serre.

Pour cette catégorie du volet acquisition du programme Écocamionnage, le gouvernement double le plafond de dépenses admissibles, en le faisant passer de 50 000 \$ à 100 000 \$. — Ainsi, l'aide financière maximale dont bénéficiera une entreprise pourra dorénavant atteindre 30 000 \$, comparativement à 15 000 \$ avant la bonification du programme. Cette bonification entraînera un impact financier de 1 million de dollars au cours des trois prochaines années et de 0,8 million de dollars pour 2020-2021. Ces sommes seront financées par le Fonds vert.

TABLEAU B.96

Impact financier des mesures pour encourager la mobilité durable dans le secteur des transports

(en millions de dollars)

	2016-2017 ⁽¹⁾	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Nouvelle grappe industrielle du véhicule électrique et intelligent	—	-0,5	-0,6	-1,1	-1,1	-1,1	-4,4
Faire évoluer le programme Roulez vert	-2,6	-42,6	-23,6	—	—	—	-68,8
Favoriser l'acquisition de véhicules entièrement électriques d'occasion au moyen d'un projet pilote	—	-4,0	—	—	—	—	-4,0
Révision du droit d'immatriculation additionnel applicable aux véhicules de luxe	—	—	—	—	—	—	—
Bonification et prolongation du programme Écocamionnage	—	-1,0	-1,0	-1,0	-0,8	—	-3,8
Programme de soutien aux interventions d'urgence hors du réseau routier	—	-3,6	—	—	—	—	-3,6
TOTAL	-2,6	-51,7	-25,2	-2,1	-1,9	-1,1	-84,6

(1) Les subventions octroyées en 2016-2017 permettent le financement de nouvelles initiatives.

TABLEAU B.100

Principales caractéristiques du programme Écocamionnage

Clientèle	Les propriétaires et les exploitants de véhicules lourds dont l'établissement est situé au Québec.
Objectif du programme	Le programme Écocamionnage vise notamment à favoriser l'utilisation d'équipements et de technologies améliorant l'efficacité énergétique et réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie du transport des marchandises et des véhicules lourds.
Bonification du programme	La bonification du volet acquisition du programme Écocamionnage consiste en une hausse de 50 000 \$ à 100 000 \$ des dépenses admissibles à l'égard de l'acquisition d'un véhicule ou d'une technologie permettant l'utilisation de carburant de remplacement qui émet moins de gaz à effet de serre.
Modalités relatives à la hausse des dépenses admissibles	<p>Dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule ou d'une technologie permettant l'utilisation de carburants de remplacement qui émettent moins de gaz à effet de serre :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'aide financière est basée sur le surcoût que représente l'achat de ce type de véhicules par rapport au coût d'un véhicule standard fonctionnant au carburant diesel ou à essence; – l'aide financière accordée, sous forme de subvention, représente 30 % des dépenses admissibles et pourra dorénavant atteindre un montant maximal de 30 000 \$.

Nouvelle grappe industrielle du véhicule électrique et intelligent (p. B259)

Afin de concrétiser son intention de développer une filière industrielle québécoise en véhicule électrique et intelligent, tel que prévu dans le Plan d'action en électrification des transports 2015-2020, le Plan économique du Québec prévoit des crédits additionnels de 4,4 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour le fonctionnement de la grappe industrielle du véhicule électrique et intelligent ainsi que pour financer des projets prioritaires.

Les activités de la grappe seront financées en partenariat avec les principaux acteurs industriels du secteur. Les objectifs poursuivis devront se réaliser par l'adoption d'une approche collaborative avec les organismes du secteur ainsi qu'en développant des partenariats avec les autres grappes industrielles actives au Québec. La grappe visera à mobiliser tous les acteurs de cette filière autour de projets concertés ayant pour objectif de positionner le Québec parmi les leaders du développement des modes de transport terrestre et de leur transition vers le transport électrique et intelligent, notamment en :

- soutenant activement les initiatives porteuses des acteurs de la filière;
- mettant en valeur les diverses expertises sectorielles et régionales existantes;
- soutenant de nouvelles opportunités de collaboration;
- appuyant la promotion des réalisations québécoises.

À cette fin, des crédits additionnels de 4,4 millions de dollars seront versés pour les cinq prochaines années au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, soit 0,5 million de dollars en 2017-2018, 0,6 million de dollars en 2018-2019 et 1,1 million de dollars par année pour les années 2019-2020 à 2021-2022. Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire participeront conjointement à la mise en place de la grappe industrielle du véhicule électrique et intelligent.

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI) 2017-2027

Sur l'horizon de dix ans du PQI 2017-2027, 19,6 % des investissements de 91,1 milliards de dollars seront consacrés au réseau routier, 18,8 % au secteur de la santé et des services sociaux, 17,8 % aux secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche et 9,4 % aux infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs.

Par ailleurs, 7,7 % des investissements du PQI 2017-2027 seront consacrés au transport collectif, soit près de 7,1 milliards de dollars, dont 825,9 millions de dollars pour l'année 2017-2018.

TABLEAU A.8

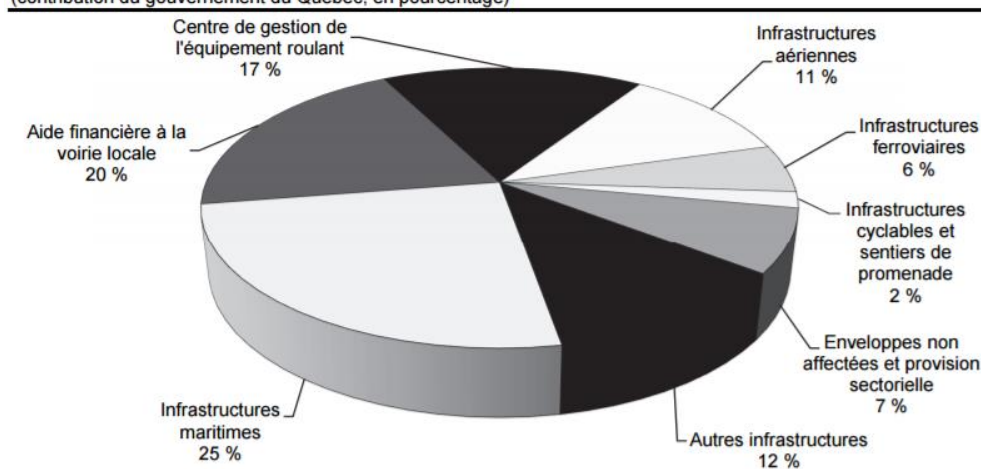
Investissements du Plan québécois des infrastructures 2017-2027 par secteur d'intervention

	2017-2018		2017-2027	
	En M\$	Proportion en %	En M\$	Proportion en %
Réseau routier	2 159,4	22,4	17 901,0	19,6
Santé et services sociaux	1 389,6	14,4	17 096,1	18,8
Éducation	1 250,9	13,0	8 879,4	9,7
Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs	1 094,3	11,4	8 595,7	9,4
Enseignement supérieur et recherche	961,9	10,0	7 348,9	8,1
Transport collectif	825,9	8,6	7 059,9	7,7
Ressources informationnelles	398,2	4,1	3 400,3	3,7
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autre	321,5	3,3	2 654,3	2,9
Édifices gouvernementaux	296,2	3,1	2 253,9	2,5
Logements sociaux et communautaires	253,1	2,6	2 082,5	2,3
Culture	154,6	1,6	1 525,2	1,7
Autres secteurs	469,9	4,9	3 527,3	3,9
Enveloppe centrale ⁽¹⁾	48,0	0,5	8 775,4	9,6
PQI 2017-2027	9 623,5	100,0	91 100,0	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Cette enveloppe est requise pour permettre éventuellement de provisionner et de mettre en œuvre à court et moyen termes les projets stratégiques que le gouvernement a reconnus et priorisés.

Répartition des investissements au secteur du transport maritime, aérien et ferroviaire (contribution du gouvernement du Québec, en pourcentage)



Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027 prévoit des investissements de près de 2,7 milliards de dollars dans les infrastructures liées au transport maritime, aérien, ferroviaire et autre.

Près de 200 millions de dollars sont spécifiquement prévus en soutien aux infrastructures de transport maritime dans le cadre de la Stratégie maritime par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Cette enveloppe servira notamment à assumer la contribution du gouvernement du Québec aux projets de l'Administration portuaire de Trois-Rivières d'allongement du quai numéro 10 et d'aménagement d'une aire d'entreposage pour le vrac solide.

En ce qui concerne les investissements du gouvernement du Québec dans la voirie locale, ce sont près de 669 millions de dollars qui sont prévus au Plan québécois des infrastructures 2017-2027 à cet égard. De cette somme, 519 millions de dollars sont prévus dans le cadre des programmes réguliers d'aide financière pour l'amélioration et la réfection du réseau routier municipal. En sus de ces enveloppes récurrentes, une bonification de 150 millions de dollars est aussi réservée pour la réfection de la voirie locale, telle qu'annoncé par le gouvernement dans le cadre de l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019.

PQI – TRANSPORT ROUTIER GRM

En réalisation

- L'amélioration de l'accès au port de Montréal par le réaménagement de la sortie Sherbrooke de l'autoroute 25;
- Le recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie à Montréal ;
- Reconstruction de l'échangeur Turcot ;
- Rond-point Dorval - Réaménagement de l'échangeur entre les autoroutes 20 et 520 ;
- La reconstruction du pont Gouin entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville;
- La réfection de l'échangeur entre les autoroutes 13 et 40 à Montréal;

En planification :

- Amélioration de l'accès au port de Montréal dans l'axe du boulevard L'Assomption
- Réfection majeure du pont Pie-IX entre Montréal et Laval
- Reconstruction du pont Honoré-Mercier
- Réfection du pont Vachon entre Laval et Boisbriand
- Enlèvement des paralumes et réfection de l'éclairage dans le tunnel Dorval à Montréal
- Travaux sur la chaussée de béton de l'autoroute 20 entre les municipalités de Mont-Saint-Hilaire et de Saint-Hyacinthe
- Reconstruction de la chaussée de béton de ciment de l'autoroute 40 à Kirkland et Baie-d'Urfé
- Travaux sur le pont de l'autoroute 30 à Sorel-Tracy au-dessus de la rivière Richelieu

À l'étude

- Réfection majeure de l'autoroute métropolitaine à Montréal ;
- Réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine ;
- Reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil et Senneville ;
- Réfection majeure du pont Gédéon-Ouimet sur l'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand ;
- Reconstruction de l'échangeur Saint-Pierre ;
- Réfection majeure des tunnels Ville-Marie et Viger ;
- Prolongement de l'autoroute 19 entre les autoroutes 440 et 640 de Laval à Bois-des-Filion ;
- L'élargissement de l'autoroute 30 entre les autoroutes 10 et 20 sur la Rive-Sud de Montréal ;
- Raccordement des deux sections du boulevard Cavendish à Montréal ;
- Boulevard urbain dans l'Ouest de l'île de Montréal ;
- L'amélioration de l'autoroute 50 entre Gatineau et Mirabel ;
- Prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine - Phases III et IV.

7. Tableaux sommaires des investissements au Plan québécois des infrastructures 2017-2027

7.1 Tableau des investissements par secteur et par année

Investissements au Plan québécois des infrastructures 2017-2027

par secteur et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	PQI 2017-2027
Réseau routier	2 159,4	2 045,6	2 047,9	2 205,5	1 873,9	1 551,1	1 538,3	1 493,1	1 493,0	1 493,0	17 901,0
Transport collectif	825,9	1 065,7	895,3	785,2	776,6	943,6	441,9	441,9	441,9	441,9	7 059,9
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autre	321,5	383,6	426,7	211,2	208,4	228,5	232,3	226,4	219,4	196,2	2 654,3
Santé et Services sociaux	1 389,6	1 435,8	2 135,5	2 007,1	1 736,8	1 700,5	1 650,9	1 660,6	1 696,3	1 683,0	17 096,1
Éducation	1 250,9	1 547,2	1 137,2	760,1	705,2	699,0	699,0	699,0	691,1	690,8	8 879,4
Enseignement supérieur et Recherche	961,9	804,8	750,0	734,7	710,9	697,8	670,6	664,4	716,8	637,0	7 348,9
Culture	154,6	173,3	194,8	174,9	165,8	151,7	138,0	129,4	128,9	113,9	1 525,2
Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs	1 094,3	1 128,6	978,6	871,3	807,5	766,4	750,7	739,2	736,0	723,0	8 595,7
Logements sociaux et communautaires	253,1	253,5	295,0	283,2	294,1	172,4	130,0	130,0	130,5	140,7	2 082,5
Édifices gouvernementaux	296,2	345,4	286,7	232,1	215,3	187,7	187,8	179,4	169,3	154,1	2 253,9
Ressources informatiques	398,2	367,1	368,3	319,0	308,9	349,7	336,6	313,0	310,5	329,0	3 400,3
Autres secteurs	469,9	422,7	462,7	444,3	338,6	304,5	300,9	296,8	243,5	243,4	3 527,3
Sous-total	9 575,5	9 973,3	9 978,8	9 028,8	8 142,1	7 752,8	7 077,0	6 973,1	6 977,2	6 846,0	82 324,6
Enveloppe centrale ¹	48,0	45,0	35,0	972,9	462,0	829,3	1 501,2	1 594,9	1 589,0	1 698,2	8 775,4
PQI 2017-2027	9 623,5	10 018,3	10 013,8	10 001,7	8 604,1	8 582,1	8 578,3	8 568,0	8 566,2	8 544,2	91 100,0

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Cette enveloppe est requise pour permettre éventuellement de provisionner les projets stratégiques de 50 millions de dollars et plus actuellement « à l'étude » que le gouvernement a reconnus et priorités.

5. Liste des projets de 50 millions de dollars et plus au Plan québécois des infrastructures 2017-2027

Réseau routier¹

En réalisation

(en millions de dollars)

Nom	Région	Avant 2017-2018	Contribution du Québec			Contribution des partenaires	Coût total	
			PQI 2017-2027					Total
			2017-2018	2018-2027	Total			
1- Reconstruction de l'échangeur Turcot	06	1 260,7	559,4	1 853,2	2 412,6	3 673,3	—	3 673,3
2- Rond-point Dorval - Réaménagement de l'échangeur entre les autoroutes 20 et 520	06	142,9	15,0	82,7	97,7	240,6	103,6	344,2
3- Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine - Phases I et II	16	165,5	10,5	24,5	35,1	200,5	44,3	244,7
4- Prolongement de l'autoroute 5 du chemin de la Rivière au raccordement de la route 105	07	76,2	0,9	13,8	14,7	90,9	78,0	168,9
5- Reconstruction du pont Goulin entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville	16	17,0	14,3	63,0	77,3	94,3	32,0	126,3
6- Prolongement de l'autoroute 70 vers la ligne Bagot	02	104,7	12,3	—	12,3	117,0	—	117,0
7- Relocalisation permanente de la route 112 à Thetford Mines	12	105,0	—	4,9	4,9	109,9	—	109,9
8- Construction d'une voie de contournement de Rouyn-Noranda	08	51,6	19,7	23,4	43,1	94,8	0,4	95,2
9- Reconstruction de l'échangeur entre les autoroutes Félix-Lederc et Laurentienne	03	55,2	13,5	16,9	30,3	85,5	2,3	87,8
10- Construction d'une voie de contournement du quartier de l'île Maligne à Alma	02	15,5	19,3	49,1	68,4	83,9	0,2	84,1
11- Reconstruction de la côte Arsène Gagnon sur la route 138 à Les Bergeronnes	09	3,8	22,5	57,1	79,6	83,4	—	83,4

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

¹ La contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à la réalisation des projets du secteur Réseau routier est assumée par le Fonds des réseaux de transport terrestre.

Réseau routier¹
En réalisation
(en millions de dollars)

Nom	Région	Avant 2017-2018	Contribution du Québec			Total	Contribution des partenaires	Coût total
			POI 2017-2027					
			2017-2018	2018-2027	Total			
12- Amélioration de l'accès au port de Montréal par le réaménagement de la sortie Sherbrooke de l'autoroute 25	06	69,5	1,0	—	1,0	70,5	—	70,5
13- Réfection de l'échangeur entre les autoroutes 13 et 40	06	9,3	13,0	45,0	58,0	67,3	—	67,3
14- Réfection de l'autoroute Dufferin-Montmorency - Phases III à VIII	03	63,5	3,3	—	3,3	66,8	—	66,8
15- Construction d'un nouveau pont sur la rivière Mistassini à Dolbeau-Mistassini	02	11,9	10,5	14,6	25,2	37,1	18,6	55,7
16- Recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie à Montréal	06	21,9	29,1	2,2	31,3	53,2	—	53,2
17- Maintien d'actifs sur les échangeurs Turcot et de La Vérendrye	06	373,6	25,3	50,0	75,3	448,9	—	448,9
18- Maintien d'actifs sur le pont Honoré-Mercier	06 16	145,8	12,9	50,8	63,7	209,6	—	209,6
19- Maintien d'actifs sur les structures de l'autoroute métropolitaine	06	145,9	8,1	8,5	16,6	162,5	—	162,5
20- Maintien d'actifs sur les structures de l'échangeur Saint-Pierre	06	115,6	10,6	32,2	42,8	158,4	—	158,4
21- Maintien d'actifs du Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine	06 16	95,3	3,3	41,0	44,4	139,7	2,2	141,9
22- Maintien d'actifs des tunnels Ville-Marie et Viger	06	85,9	4,4	32,2	36,6	122,4	8,4	130,8
23- Maintien d'actifs sur le pont de file-aux-Tourtes	06 16	67,0	11,2	11,5	22,7	89,7	—	89,7
Total En réalisation		3 203,4	820,2	2 476,6	3 296,8	6 500,3	290,0	6 790,2

Note : Les montants ayant été arrondés, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

¹ La contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à la réalisation des projets du secteur Réseau routier est assumée par le Fonds des réseaux de transport terrestre.